

# Compte rendu 17 février 2020 Ponts Mandela

## **Participants**

- Bastien Hourst, chargé d'études Val-de-Marne
- Michel Lhuillier, Val-de-Marne
- Aifa Basma, Val-de-Marne
- Lucien Munoz, chargé d'études qualité et sécurité de déplacements, Val-de-Marne
- Carole Ollivaud, chargée de projets secteur maîtrise d'ouvrage, Val-de-Marne
- Julien Salhi, Val-de-Marne
- Sébastien Le Graët, Paris en Selle Marne et Bois
- BM MDB Ivry-Vitry-Choisy
- Rivo Vasta, référent technique pour le Collectif

## Résumé

- Dans le cadre de la rénovation du pont Nelson Mandela amont, le CD94 souhaite également réaménager l'avenue de la Liberté jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Arcade (carrefour des entrepôts).
- Au niveau du carrefour avenue de la Liberté x rue de l'Arcade, le CD94 propose un carrefour avec mini-giratoire, sans feu. Pas de cheminements cyclistes dédiés au niveau du giratoire
- Associations vélos pas convaincues par l'aménagement proposé qui ne permet pas des traversées sécurisantes pour les cyclistes. Deux points noirs sont identifiés : traversée de carrefour des cyclistes allant de la bidirectionnelle au sud de l'avenue de la Liberté vers le nord de l'avenue de la Liberté + la traversée de carrefour des cyclistes venant du nord de l'avenue de la Liberté vers la bidirectionnelle côté sud (conflit avec les véhicules allant vers ou venant de la rue de l'Arcade).
- Le CD94 prend en compte les observations faites par les associations vélos et réfléchit à de nouveaux scénarios. Il est ouvert aux propositions pouvant émaner des associations. De nouvelles propositions seront faites par le CD94 qui les présentera aux associations et à la ville.
- Délai pour disposer de plans définitifs : un mois environ.

## Discussion

Rappel des 3 phases des chantiers des ponts Nelson Mandela amont et aval sur la période 2020-2023 :

- phase 1 : rénovation du pont Nelson Mandela aval
- phase 2 : rénovation du pont Nelson Mandela amont



- phase 3 : construction d'une rampe mixte (piétons + cyclistes) faisant la jonction entre le Pont Nelson Mandela amont et le quai de Charenton (chemin de halage)

Actuellement les ponts ont un caractère très routier. Au terme des rénovations, les deux ponts auront une voie de circulation de moins, cette voie supprimée sera remplacée par une piste cyclable bidirectionnelle. Le pont amont va ainsi passer de 4 voies de circulation motorisée à 3 voies motorisées + 1 voie accueillant une piste bidirectionnelle. Le futur aménagement pérennise les pistes actuellement matérialisées par des glissières en béton armé (GBA). Par ailleurs, l'éclairage et les garde-corps seront rénovés.

#### La réunion vise à :

- étudier la possibilité d'aménagement de la partie sud de l'avenue de la Liberté située entre le pont Nelson Mandela amont et plus particulièrement son intersection avec la rue de l'Arcade ;
- et à valider un cheminement provisoire pour cyclistes du pont aval à la rue de l'Arcade, le temps des travaux sur le pont amont.

## Stade faisabilité du projet

Carrefour Arcade×Liberté: le passage à une seule file de circulation rend la capacité très limite: le département voudrait remplacer le carrefour à feux par des mini-giratoires sans feux (10,50 m de rayon). Un carrefour à feux a été exclu car nécessitant des files de stockage et des temps de phases trop longues pour tout le monde (3 phases obligatoires).

#### Les deux flux principaux sont :

- Liberté nord vers Arcade
- Liberté sud vers Liberté nord

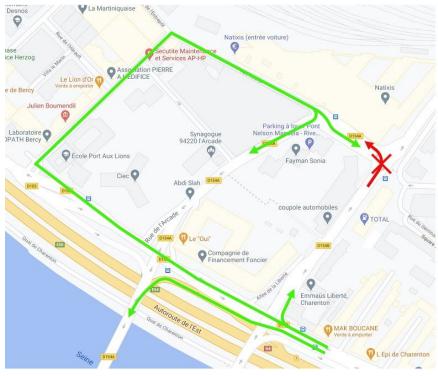
Bastien Hourst (Val-de-Marne) : la bidirectionnelle est une proposition de la ville de Charenton, qui a beaucoup évolué sur ce sujet. En revanche, son point de blocage est le stationnement.

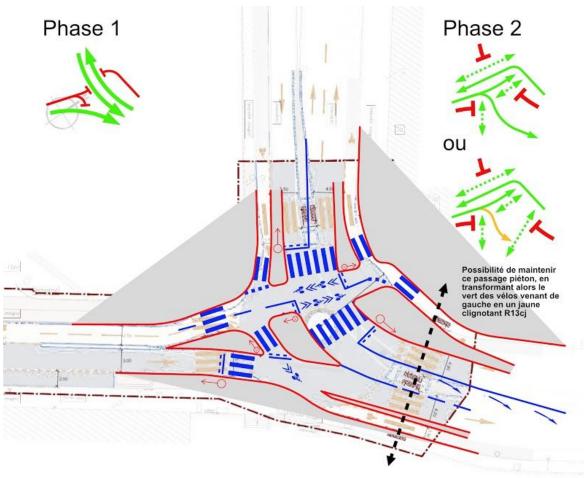
Avenue de la Liberté, nord : hors projet, mais prévoient de passer à 2×1 voies. Mais veulent garder les refuges, car « une fois qu'on a fait les refuges, si on les enlève et qu'il y a un accident, ça va très mal se passer pour nous ».

Hypothèse du carrefour à feux (écartée à priori) : cycles de 94 secondes, qui passerait à 105-110 secondes avec une phase vélo exclusive.

Rivo: peut-être possible d'avoir un carrefour en seulement 2 phases (tirées un peu par les cheveux mais réglementairement possible), à condition d'interdire le tourne-à-gauche Liberté vers Arcade (les accès sont possibles par d'autres itinéraires), et de garder deux files en sortie côté Liberté nord.









En complément, concernant le positionnement du stationnement, Rivo Vasta propose à ce que soit étudiée la possibilité de placer le stationnement parallèlement à la bidir plutôt que du côté de la station service.

## Point travaux

Note : les bordures hautes du pont servent à empêcher les voitures de tomber dans la Seine ou sur l'A4 en cas d'accident.

Déviation pour travaux : fermeture du pont amont aux vélos pendant 9 mois, de mai à début d'année 2022. Vélos déviés par le pont aval par la nouvelle bidir. Piste actuelle rue de l'Arcade mise dans l'autre sens, et les vélos en descente dans la circulation générale.